

L'Indépendant, 22/10/19

P.-O. : la Shem verse 2 500 euros aux Restos et relais du cœur



Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, la Société hydro-électrique du Midi (Shem, groupe Engie) encourage l'action des Restos du cœur. Sur proposition de son comité d'entreprise, la Shem a décidé de verser 14 914 euros aux associations départementales des Restos du cœur auprès desquelles elle est implantée. Six associations départementales sont concernées : Corrèze, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Pyrénées-Atlantiques et Pyrénées-Orientales. Elles recevront chacune environ 2 500 euros pour aider les personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire avec l'accès à des repas gratuits et la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes.